

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19580 - 76ÈME ANNÉE

Plus de 5 millions de nouveaux cas en 6 semaines

Coronavirus : le plus gros de la crise encore devant nous

Plus de 11,8 millions de cas dont plus de 5 millions détectés dans les six dernières semaines, plus de 544.000 morts : la pandémie de coronavirus continue de s'aggraver et de s'accélérer dans le monde souligne l'OMS. L'heure n'est donc pas au relâchement des mesures de précaution mais bien au contraire dans leur renforcement. Mais l'augmentation de la fréquence des vols en provenance de la France et l'allègement des contraintes pour venir à La Réunion favorise l'arrivée dans notre île de personnes porteuses du COVID-19.

Lors d'une conférence de presse hier, le directeur de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a souligné que « dans la plupart du monde, le virus n'est pas sous contrôle. Cela s'aggrave. Plus de 11,8 millions de cas de COVID-19 ont maintenant été signalés à l'OMS. Plus de 544 000 vies ont été perdues. Et la pandémie continue de s'accélérer. Le nombre total de cas a doublé au cours des six dernières semaines ».

Ceci signifie donc que le pic mondial est encore devant nous. L'accélération de l'épidémie met en alerte La Réunion où le nombre de cas confirmés continue d'augmenter chaque jour. Parmi ces cas, plus de 70 % sont importés. En mettant de côté les personnes évacuées de Mayotte vers le CHU Nord, la plupart sont des personnes qui viennent de France.

Dans un tel contexte, si la santé de

la population est la priorité, alors l'insularité de La Réunion est un atout. La fermeture de l'aéroport, ou au moins une quarantaine obligatoire en centre dédié pour tout nouvel arrivant permet de circonscrire ces cas importés.

Mais, interrogée par le « JIR » d'aujourd'hui, Sylvie Briand, directrice du département Préparation aux risques infectieux de l'OMS, déclare ceci : « En ce qui concerne les milieux insulaires, il est possible de fermer les portes d'entrées avec des contrôles très serrés. La Nouvelle-Zélande l'a très bien fait par exemple, en identifiant et isolant chaque nouvelle entrée du virus de manière très efficace. Mais la difficulté avec La Réunion, c'est que ce n'est pas un pays à part entière. Il est impossible d'envisager une absence totale de contact avec la métropole. Les mesures visent donc à réduire le risque, sans geler pour autant les échanges ».

Cela signifie que malgré le risque exceptionnel encouru par la population, la mesure exceptionnelle de fermeture de l'aéroport n'est pas prise. Force est de constater que les décisions prises depuis le déconfinement ne vont pas dans le sens d'une réduction du risque.

Un minimum : maintien de la quarantaine

En effet, la reprise vigoureuse du

trafic aérien en provenance de France a fait passer le nombre de vols de 3 par semaine avec limitation à 250 passagers par avion, à plus de 20 vols par semaine sans plafonnement du nombre de passagers. Mécaniquement, le nombre de personnes ayant été en contact avec un cas de COVID-19 en France augmente. Cela s'est traduit par une hausse importante des cas observés depuis le début de la semaine.

Parmi ces nouveaux cas figurent des personnes qui ont embarqué pour La Réunion sur la base d'un test négatif au COVID-19 réalisé 3 jours avant le départ, mais qui ont été testés positifs à la fin de la quarantaine de 7 jours. Ceci rappelle que si la quarantaine avait été supprimée, alors ces voyageurs auraient pu être en contact avec la population en ayant la conviction de ne pas être contaminées par le COVID-19 alors qu'en réalité, ces personnes étaient atteintes.

Cela signifie qu'au contraire de la tendance au relâchement voulue par les intérêts économiques à court-terme, il importe de renforcer les mesures de contrôle à l'entrée à La Réunion afin de ne pas permettre au coronavirus de circuler dans notre île. Compte-tenu de notre insularité et de la densité de notre population, une telle éventualité serait catastrophique à long-terme pour toute la société réunionnaise.

Billet philosophique

Nout kiltir marone lé la !

Nous devons d'abord avoir une pensée émue pour Tiloun, ce grand musicien et chanteur réunionnais décédé dimanche dernier à l'âge de 53 ans. De nombreux compatriotes ont rendu hommage à ce maloyeur engagé dans la lutte contre la pauvreté, pour l'identité réunionnaise et pour la solidarité avec le peuple chagossien ainsi qu'avec les victimes vietnamiennes de l'Agent Orange. Grâce à lui et à d'autres militants, nout kiltir marone lé touzour la !

Pour aller dans ce sens, nous citerons plusieurs exemples, dont les "Balades Créatives" organisées depuis des années par Sébastien Clément en partenariat avec des artistes pour connaître mieux des paysages de La Réunion, sa toponymie et l'histoire de notre pays. Ce fut le cas le samedi 4 juillet dernier, où une dizaine de personnes ont participé avec plaisir à « La charrette enchantée de la Ravine Saint-Gilles », où « dans un petit sentier autrefois très pratiqué, aujourd'hui tombé dans l'oubli, (...) on y croise les vestiges de la maison de convalescence et les rituels magiques qui peuplent La Réunion. Une autre façon de découvrir la Ravine Saint-Gilles si joliment poétisée par Leconte de Lisle ».

Trois humoristes, conteurs et chanteurs de talent, compétents et dévoués aux autres — Stéphane Thomas, Camille Tecchio et Michael Aubert — ont bien accompagné les randonneurs. Et la prochaine "Balade Créative" est programmée le mercredi 15 juillet à 10 heures sur le thème : « Maronages à l'Étang Saint-Paul » (contacts : 0692509729 - benjamin@balades-creatives.com - www.balades-creatives.com).



Sébastien Clément, responsable des "Balades Créatives".

« Le drapeau historique de La Réunion »

Autre exemple : l'appel lancé par Guy Pignolet, qui est Docteur ès-Sciences du Comportement et de l'Organisation de l'École des Affaires et de l'Administration Publique de l'Université de Cornell, membre titulaire du Conseil Consultatif Citoyen de la Région Réunion pour la commune de Sainte-Rose et grand chercheur spatial. Il invite tous les maires à afficher le drapeau réunionnais à côté du drapeau de la République Française et celui de l'Union Européenne car « après une ouverture aux régions, l'État avait pris une posture très jacobine et très parisienne, et que ces dernières semaines dans l'ambiance post-covid, il serait tenté de redonner la parole aux territoires régionaux, et que le nouveau premier ministre allait travailler dans ce sens... ».

À ce sujet, il rappelle dans un autre document que « le drapeau historique de La Réunion » a les couleurs « le rouge pour le volcan – le bleu pour le ciel – le jaune pour le soleil ; le rouge pour la

force – le bleu pour la douceur – le jaune pour la clarté Venus du monde entier – tournés vers le monde entier ». Il rappelle aussi que « ce drapeau se veut une valeur identitaire réunionnaise, il ne s'oppose ni au drapeau français, ni au drapeau européen, il en est le complément et le contrepoint régional » et qu'il est « reconnu par la Fédération Internationale des Associations Vexillologiques, adopté par la Monnaie de Paris ».

« Soyons responsables ! »

Derniers exemples cités de nout kiltir marone : l'éditorial de "Témoignages" signé par Mathieu Raffini le jeudi 2 juillet dernier sous le titre : « À quand l'unité pour un vrai projet progressiste réunionnais ? ». À ce sujet, il souligne notamment que face à la crise grave que subit le peuple réunionnais « il faut nous unir (...) mettons les progressistes autour d'une table et formulons des propositions et des solutions ».

Enfin, nous citerons le communiqué du PCR, publié le 9 juillet et signé par Yvan Dejean, son Secrétaire général, suite à la déclaration du nouveau ministre des Outre-Mer qu'il souhaite que « les choses viennent du terrain » : « le Parti Communiste Réunionnais appelle le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'Association des Maires de prendre toutes les dispositions pour mettre en place la Conférence Territoriale afin d'élaborer un projet réunionnais pour les Réunionnais qui sera présenté au ministre lors de sa visite de terrain à La Réunion. N'attendons pas. Soyons responsables ! »

Roger Orlu

Edito

Libérez la presse de notre pays !

Le journal Témoignages a fêté ses 76 ans cette année. Il a traversé la vie de ce pays cahin-caha. Il a su résister. Il a tenu bon grâce au militantisme d'hommes et de femmes engagés, des rédacteurs aux distributeurs. Tout le monde, bénévoles et lecteurs, était conscient de l'orientation politique de ce journal. A cause de sa ligne éditoriale, le journal Témoignages a connu une longue et dure période de censures et d'attaques de la part des pouvoirs étatiques en place. Il a été saisi 47 fois. L'un de ses directeurs, Paul Vergès a été poursuivi et condamné à de la prison ferme, simplement parce qu'il avait repris un article d'un journal parisien. Par ailleurs, homme public, Paul Vergès était privé de tout passage à la télé et à la radio publique, il était censuré à cause de ses idées politiques. Le combat pour la liberté de la presse, la liberté d'expression et d'opinion a été très long, mais il semblait être enfin acquis à la fin des années 80.

Or, que constatons-nous depuis quelques mois ? Plusieurs millions de fonds publics ont été versés à certains journaux locaux par le président de Région, engagé dans une campagne municipale. Il a instrumentalisé les difficultés réelles de la presse à son profit politique. Jugez vous-même.

En effet, si le JIR a toujours eu une ligne éditoriale proche du président de Région actuel, ce n'était pas le cas du Quotidien qui se revendique être un journal indépendant. Mais depuis septembre de l'année dernière, le SNJ (syndicat, national des journalistes) a rendu public plusieurs communiqués pour appeler au respect et à l'indépendance des journalistes. Il dénonce le changement radical intervenu dans la ligne éditoriale du Quotidien, sans concertation. Les journalistes se sont mis grève pour protester contre les pressions, les censures et coupures dans leurs articles. Une pétition a même été mise en ligne en janvier 2020 intitulée : L'indépendance n'a pas de prix ! On peut y lire notamment les phrases suivantes : « Les faits de censures et de « traficotages » d'articles pour les rendre favorables à des élus ou à des groupes économiques puissants se multiplient. Sur les quarante dernières années, c'est la première fois que ces pressions trouvent un accueil aussi favorable auprès des directions des titres de presse ».

Les faits sont extrêmement graves : atteinte aux libertés de la presse, d'information, d'opinion et si les faits sont avérés il s'agit par ailleurs d'utilisation, voire de détournement, de l'argent public à des fins personnelles ou de propagande politique. Un plan de sauvetage de toute la presse en difficulté, sans parti pris, aurait été plus juste et compréhensible. Mais, l'objectif est visiblement ailleurs. La justice devrait agir pour permettre à la presse de retrouver toute son indépendance et la libérer de la boulimie de pouvoirs de personnes sans scrupule.

Julie Pontalba

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Asoir ni sava fé in bouyé mayok épi nou va zoué bélote

Eskiz mon pardon si mi anparl azot ankor zordi kékshoz la pa tro sèryé, mé sé in n'afèr i ramenn amoin dsi la koup kann dann tan lontan. Si mi tronp pa, moin la fine anparl azot bann zoinalyé téi sava gran bitasyon, an gran bitasyon pou alé koup kann épi, konm moin la di azot, ramass larzan pou sèye viv kék moi. Mé, kan ou lé anparmi, kan ou lé konm sélibatèr, kan ou la fine fatig aou in zourné, d'ran, lo soir ou i rode kékshoz i rosanm in lamizman.

Sé konmsa ké, kan téi ariv lo soir, inn i di l'ot, i di l'ot, i di l'ot é bann koupèr i rotrov azot dann magazin pou fé in bouyé mayok. San kilo l'avé di : asoir mi amenn mayok, é zot i amenn do sik, é ni artrouv kan la klosk léhgliz-in sort kass marmite - va soné pou dir lé sizèr d'soir... Mé san kilo l'avé poin mayok é lo propriyètèr l'avé. San kilo la tienbo parol é kan lo soir l'arivé li l'amenn la fournitir. Paré pou lo mayok siro, paré galman pou la parti d'kart-in bann vyé kart karzé épi rotourné dsi lo bor. Mé kart sé kart é la pa bézoin rode linposib !

Kan mayok lé kui, tout i manz ansanm apré i shakinn i sava dormi pou lèw granmatin lo landmin. Mé la pa sa : moin la fine di azot San kilo na poin mayok é i fo lo propriyètèr i done ali, mé lontan téi done pa. Donk li téi rash o pyé épi li lèss lo boi débout.

Justin